

ORGANIGRAMME DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE CHAMP PSY (schéma résumé à la fin)

Concernant les psychologues :

La Commission des Psychologues :

Organe parastatal chargé d'enregistrer les psychologues détenteurs d'un master. Il est obligatoire d'y être enregistré pour pouvoir porter le titre de psychologue.

Accueille les commissions disciplinaires des psychologues, chargées de faire respecter la déontologie.

Est composée de juristes nommés par le Ministre des Classes Moyennes, de 14 représentants ayant droit de vote de la Fédération Belge des Psychologues, de 2 représentants avec droit de vote de l'Association des Psychologues Praticiens d'Orientation Psychanalytique et 2 sans droit de vote, de 4 représentants sans droit de vote de l'Union professionnelle des Psychologues.

Présidente : Catherine Henry (juriste nommée par le Ministre des Classes Moyennes).
Coordinateur salarié : Edward Van Rossen (FBP).

www.Compsy.be

FÉDÉRATIONS :

L'Association des Psychologues Praticiens d'Orientation Psychanalytique (APPPsy)

ASBL, fondée en 1986, reconnue comme fédération professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes et membre de la Commission des Psychologues.

Regroupe des psychologues cliniciens, psychothérapeutes psychanalytiques et/ou psychanalystes.

Défend une position ouverte par rapport à la profession.

Président : Francis Martens

www.apppsy.be

La Fédération Belge des Psychologues (FBP) :

ASBL bilingue mais à toute grande majorité néerlandophone, reconnue comme fédération professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes et membre majoritaire de la Commission des Psychologues.

Regroupe les psychologues des différents secteurs (clinique, scolaire, entreprise, recherche).

A une position très corporatiste, est à majorité comportementaliste.

Président : Johan Parisse

www.bfp-fbp.be

L'Union Professionnelle des Psychologues (UPPsy)

ASBL reconnue comme fédération professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes.

S'appelait précédemment la Fédération Professionnelle des Psychologues Cliniciens et des Psychologues Psychothérapeutes (FPPC-PP)

Regroupe les psychologues des différents secteurs (clinique, scolaire, entreprise, recherche), mais majoritairement des psychologues cliniciens et de psychologues psychothérapeutes de différentes orientations psychothérapeutiques.

Défend une position ouverte du champ psy.

Présidente : Martine Vermeyleen

www.uppsy.be

L'Union Professionnelle des Psychologues Cliniciens Francophones (UPPCF)

Union professionnelle créée en 2015.

Émanation de la FBP.

Regroupe des psychologues cliniciens, composée à majorité du secteur clinique francophone de la FBP et des neuropsychologues, mais cherche actuellement à recruter plus large.

Défend une position corporatiste du champ psy.

Président : Thierry Lottin

www.uppcf.be

**L'association professionnelle des psychologues de la parole et du langage
Appelpsy-KLIPsy**

Émanation du COPEL (le collectif des praticiens de la parole), en cours de création par l'association de la cause freudienne et le champ freudien de Belgique dans le but de pouvoir se porter candidat au conseil de la santé mentale

www.appelpsy.be

Concernant les psychothérapeutes :

L'Association Belge de Psychothérapie (ABP) :

ASBL bilingue reconnue comme fédération professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes.

Regroupe des psychothérapeutes de toutes les orientations psychothérapeutiques.

Est affiliée à l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP) qui défend des critères exigeant de formation définis dans le diplôme européen de psychothérapie.

Président : Philippe Vrancken

www.abp-bvp.be

**L'Association des Psychologues Praticiens d'Orientation Psychanalytique
(APPPsy) :**

Voir dans la rubrique psychologues.

**La Fédération Francophone Belge de Psychothérapie Psychanalytique
(FFBPP) :**

ASBL reconnue comme fédération professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes.

Regroupe des associations professionnelles et des écoles de formation à la psychothérapie psychanalytique.

Est affiliée à l'Association Européenne de Psychothérapie Psychanalytique (EFPP).

Président : Jean-Pierre Petit

www.ffbpp.be

La Fédération Belge des Psychothérapeutes Humanistes centrés sur la personne et expérientiels (FPHE-FHEP)

ASBL bilingue reconnue comme fédération professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes.

Regroupe des associations professionnelles et des écoles de formation aux psychothérapies humanistes, centrées sur la personne et expérientielles.

Est affiliée à l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP).

Président : Paul Kestemont

www.fphe.be

L'Association Belge pour l'Intervention et la Psychothérapie Familiale Systémique (ABIPFS)

ASBL regroupant les psychothérapeutes systémiciens provenant des différentes écoles.

Est affiliée à l'Association Européenne de Thérapie Familiale (EFTA).

Président : Philippe Defossez

www.abipfs.be

Le Groupement Belge des Formateurs en Systémique (FORMASYS)

ASBL bilingue regroupant les différents formateurs et écoles de formations en thérapie familiale et systémique.

Est affilié à l'Association Européenne de Thérapie Familiale (EFTA).

Président : Mony Elkaïm

www.formasys.be

L'Association pour l'Étude, la Modification et la Thérapie du Comportement (AEMTC)

ASBL regroupant les psychothérapeutes cognitivo-comportementalistes universitaires.

Est affiliée à la Fédération Belge des Psychologues (FBP) et à l'Association Européenne des thérapies cognitives et comportementales (EABCT).

Président : Michel Ylieff

www.aemtc.ulg.ac.be

GROUPEMENTS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Groupements défendant une optique ouverte du domaine de la santé mentale :

La Plate-forme des Professions en Santé Mentale :

Créée au moment du projet de loi Aelvoet pour obtenir des lois qui reconnaissent le champ de la santé mentale en le balisant, le réglementant, tout en le respectant dans sa richesse et sa diversité.

Soutient les différentes professions de ce champ.

Comprend des psychologues, des psychothérapeutes de 3 des 4 courants psychothérapeutiques, des assistants en psychologie, des représentants de différentes fédérations professionnelles du secteur, des associations francophones, bilingues et une association néerlandophone.

Regroupe la presque totalité des fédérations et associations qui défendent une vision ouverte du champ de la santé mentale (vision qui en respecte sa diversité).

Présidente : Françoise Daune

www.plateforme-psysm.be

La Coupole des Associations Psychanalytiques (CAOP) :

Association de fait regroupant les associations et les écoles tant de psychothérapie psychanalytique que de psychanalyse, parmi lesquelles l'APPPsy, la FFBPP, l'École Belge de Psychanalyse, la Société Belge de Psychanalyse et l'IFISAM.

Coordination : Vincent Magos

Alter-psy

ASBL regroupant des professionnels des sciences humaines, sociales et de la santé qui s'inscrivent dans une perspective humaniste de la relation d'aide et de la psychothérapie. Ils défendent les métiers de la relation d'aide et ont un regard politique et citoyen sur ces questions.

Président : Benoît Dumont

www.alter-psy.org

La Coupole francophone de Psychothérapie :

Association de fait regroupant les différentes fédérations francophones des différentes orientations psychothérapeutiques (citées plus haut + la Caop). Sa majorité défend une vision ouverte du champ de la santé mentale, mais n'est pas unanime sur le sujet.

NB. Ne fonctionne plus actuellement.

Le Collectif d'Association Lacanienne de Psychanalyse (COALAP)

Association de fait regroupant différentes associations lacaniennes de psychanalyse, à l'exception de l'École de la Cause, et qui veulent rester « hors » la loi.

Est une émanation de l'ancienne FABEP.

La COPEL

Association de fait émanant des associations lacaniennes « l'École de la Cause.

APPELpsy est devenue une ASBL qui regroupe des psychologues de la COPEL.

Groupements défendant une vision exclusivement universitaire et scientifique du champ de la santé mentale

La Plate-forme des Psychologues Universitaires

Association de fait composée au départ de professeurs d'université.

Groupe de pression qui défend la mainmise de l'université sur le champ psy.

A récemment changé son nom en « Plate-forme des psychothérapeutes universitaires ».

Responsable : Michel Ylieff.

La Plate-forme des Psychothérapeutes Universitaires

Association de fait regroupant des psychologues et des psychiatres psychothérapeutes. Est plus ou moins l'équivalent de l'UPPCF plus des psychiatres

Coordinateur : Pierre Philippot (membre AEMTC).

www.psychotherapie-univ.be

SCHÉMA RÉSUMÉ

Depuis la proposition de loi de Magda Aevoet début des années 2000, deux visions de la Santé Mentale s'affrontent.

1. Vision universitaire et corporatiste de la profession de psychologue et de psychothérapeute.

Cette vision est défendue par la Fédération Belge des Psychologues (FBP). Celle-ci défend l'idée d'une collaboration avec les médecins et veut obtenir un remboursement de l'Inami, quitte à ce que ce soit avec prescription.

Associations émanant de la FBP (mais n'en faisant pas forcément partie) :

AEMTC (ses psychologues sont tous membres de la FBP)

UPPCF (secteur clinique francophone de la FBP + neuropsychologues au départ, mais essaie d'élargir l'appartenance de leurs membres)

Plate-forme des psychothérapeutes universitaires (créée à l'initiative de la FBP, comprend des psychologues + des psychiatres).

2. Refus absolu d'une para-médicalisation du psychologue + accès ouvert à la psychothérapie mais avec exigence de qualité

Cette vision a été défendue dès le début par l'APPPsy, puis par la Plate-Forme des Professions en Santé Mentale.

À l'exception des cognitivo-comportementalistes, toutes les fédérations des différentes orientations psychothérapeutiques se rallient à cette position.

Deux fédérations de psychologues (APPPsy et UPPsy) s'y rallient également. Et maintenant aussi l'APPELPsy. De même que le groupe Alter-psy.